

République Française
Département du Bas-Rhin
COMMUNE D'INNENHEIM - 67880

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 23 septembre 2025

Séance ordinaire du **23 septembre 2025** - 20 h 30 - Salle du Conseil - Mairie

Nombre de conseillers :

En fonction : 15

Présents : 13

Absents : 02

Nombre de procuration(s) : 1

Sous la présidence de M. JULLY Jean-Claude, Maire

Secrétaire de séance : M. URBAN Denis

Date de convocation : 16 septembre 2025

Membres présents : Mrs et Mmes BENTZ Hervé - DEMARE Alain - FREYD Damien - GRAUFEL Mélanie
LESNIAK Laurence - MOSCHLER Isabelle - MOSCHLER Vincent - RIEUX Dominique - ROSFELDER
Dominique - SAETTEL Christiane - SCHOSSELER Daniel - URBAN Denis

Absent(s) excusé(s) : Mmes OFFENBURGER Céline - TANGHE Marielle (Mme TANGHE Marielle a donné
procuration à Mme SEATTEL Christiane)

7. Affaires scolaires

7B - Renouvellement du parc informatique de l'école primaire

M. le Maire présente au Conseil Municipal la demande émanant des enseignantes de l'école primaire qui souhaiteraient le renouvellement d'une partie de leur parc informatique quelque peu obsolète. 15 ordinateurs sont à remplacer et 1 nouvel ordinateur est demandé pour la directrice de l'école. Les ordinateurs concernés sont vieux et devenus trop lents. Ils fonctionnent actuellement sous environnement Windows 10. Microsoft cessera les mises à jour à compter du 14 octobre 2025 et le matériel ne permettra pas la migration vers le système d'exploitation Windows 11. La directrice de l'école maternelle souhaite également le remplacement de son ordinateur pour les mêmes raisons qu'évoquées ci-dessus.

Une demande de subvention a été faite auprès de la CeA au titre de Fonds de Solidarité Territoriale (FST). Le principe de participation financière a été acté mais le montant sera connu ultérieurement.

Un devis a été réalisé.

Coût estimatif de l'opération : environ 11 000,-€ pour les 17 postes sans le pack Office et 2 300,-€ supplémentaires avec le pack Office.

M. Daniel SCHOSSELER préconise d'installer sur les nouveaux postes, un logiciel de bureautique gratuit, compatible avec les programmes et exigences de l'Éducation Nationale.

Par ailleurs, les élèves ayant accès à internet, il y a lieu d'installer en plus, un serveur pour sécuriser et limiter l'accès aux réseaux. La Société IMD basée à Obernai propose d'établir un devis après audit sur place.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

- APPROUVE le renouvellement du parc informatique de l'école primaire d'Innenheim sans pack Office, l'achat d'un nouvel ordinateur pour la direction de l'école maternelle et l'achat d'un serveur pour sécuriser la navigateur internet pour les élèves ;

- AUTORISE M. le Maire à signer les devis y afférents et AUTORISE le paiement des factures en découlant.

Le secrétaire de séance,
M. URBAN Denis.



Délibération certifiée conforme.
Innenheim, le 26 septembre 2025
Le Maire,
M. Jean-Claude JULLY.



Délibération publiée sur le site de la Commune d'Innenheim, le **29 SEP. 2025**